

RETOUR SUR LA JOURNEE DU VENDREDI 27 MARS

LES NOUVELLES DU TROT

En direct de notre cellule de crise

Afin de garder le contact et vous tenir informés pendant cette période de crise, nous tenons à vous rendre compte de nos activités et vous adresserons quotidiennement par email une newsletter vous présentant un résumé des actions menées par les équipes de la société LeTROT et un point d'actualité.

TEAM PRESIDENCE

- Faisant suite au courrier adressé à MM. Darmanin et Le Maire, **Jean-Pierre BARJON a contacté Madame la Députée LEGUILLE-BALLOY et Monsieur le Sénateur VOGEL pour les remercier de leur initiative** et les inviter à participer à une réunion de la Cellule de Crise organisée quotidiennement au sein de la SECF. [Lire le courrier.](#)
- Lors de la réunion de ce matin, à laquelle étaient conviés M. Alexandre LANOË, Vice-Président de la SECF, et M. Stéphane MEUNIER, Président du SEDJ, Jean-Pierre BARJON a fait un état des lieux de la situation actuelle de l'Institution des Courses Hippiques et des actions menées jusqu'à présent. **Les membres de la cellule de crise ont statué sur la mise en place des actions suivantes :**
 - **Tour d'horizon** des actions menées et à mener en régions et identification des aides auxquelles les socioprofessionnels peuvent prétendre en tant qu'exploitants agricoles de chevaux de courses. Cette mission de recensement et de partage de bonnes pratiques a été confiée à M. Alexandre LANOË qui s'appuiera pour ce faire sur M. Olivier de SEYSSEL, M. Pierre-Yves POSE, Président de la Fédération Nationale des Conseils des Chevaux, et M. Pierre PREAUD, Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Courses Hippiques. Une première réunion commune s'est tenue ce jour.
 - **Demande pour l'éligibilité des entreprises agricoles au Fonds de solidarité.** Mis en place par le Gouvernement, en faveur des indépendants et des TPE (prime mensuelle de 1 500 €), celui-ci reste une priorité. La SECF demande à ce que les entreprises agricoles puissent en bénéficier. La position du Gouvernement reste attendue.
- **Concours bancaire** - La Cellule de crise reste attentive aux remontées des professionnels qui sollicitent auprès de leur banque un prêt garanti par l'Etat. Certains dossiers se trouvent toujours en attente de validation des organismes financiers. Le Comité de Crise a en outre tenu à insister sur **la distinction à faire entre les demandes d'avance de trésorerie et les demandes d'aides.**

Les avances de trésorerie, basées sur des recettes futures, sont à effectuer auprès des établissements bancaires, missionnés par l'Etat pour être les chevilles ouvrières des prêts accordés aux entreprises.

Cependant, le Gouvernement ne couvrant qu'à 90% les risques de non remboursement, **il est important de présenter un dossier argumenté afin de réduire les risques de refus.**

ETUDE D'IMPACT

- Le Premier Ministre a annoncé ce jour **le prolongement du confinement jusqu'au 15 avril**
- Une étude d'impact direct de l'arrêt des courses pour les socioprofessionnels pendant un mois a été menée :
 - **886 courses** ont été annulées
 - **17,2 millions d'euros d'allocations non distribuées**
 - **2 millions d'euros de primes d'éleveurs** non distribués
 - **2,6 millions d'euros** de pertes pour les entraîneurs (pourcentages sur les gains)
 - **860 000 euros** pour les jockeys (pourcentages sur les gains) .
- **Dossiers de demandes d'aides** - nous travaillons sur le schéma suivant :
 - **Niveau un** : coût d'entretien mensuel d'un cheval (alimentation, litières, frais vétérinaires, maréchalerie)
 - **Niveau deux** : charges supplémentaires d'entraînement permettant au cheval de participer à des courses.
 - **Etudes d'autres aides** : celles de soutien à l'activité des entraîneurs, éleveurs et jockeys vont faire l'objet de dossiers spécifiques qui seront présentés aux ministères de tutelle.

CELLULE D'AIDE MSA

- Pour les exploitants et salariés agricoles en **situation de difficulté psychologique**, la MSA a mis en place **Agri'écoute, une cellule gratuite et anonyme accessible par téléphone** au 09 69 39 29 19 (prix d'un appel local). [Pour plus d'informations](#)

TEAM CODIR

DIRECTION TECHNIQUE

- **La Commission de l'élevage a voté une dérogation au Règlement du Stud-book du Trotteur Français pour l'année 2020** : il sera pris en compte pour les pouliches nées cette année, la catégorie de la mère lors de la conception en 2019 et non au moment de la naissance. Cette proposition sera entérinée prochainement par la Commission du Stud-book du Trotteur Français.

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

- **Chômage partiel** - Un deuxième CSE s'est tenu aujourd'hui concernant la mise en chômage partiel. Tous les avis étant récoltés, les dossiers auprès des Direccte

peuvent être finalisés. Tous les salariés vont maintenant être informés individuellement de la mise en place du chômage partiel le cas échéant ou du télétravail.

DIRECTION MARKETING & COMMUNICATION

- Une nouvelle **mise à jour de la FAQ Covid 19** a été publiée sur [letrot.com](https://www.letrot.com). Vous pouvez la retrouver [ICI](#)

Cet email vous est envoyé par la SECF (LeTROT) dans le cadre de votre activité professionnelle et de la relation contractuelle qui vous lie à elle concernant les courses hippiques au trot afin de vous informer de son actualité. Vos données sont conservées pendant la durée de votre relation contractuelle avec LeTROT ou, lorsque vous êtes un journaliste, pendant la durée de validité de votre carte de presse.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant ainsi que du droit de vous opposer, pour des raisons légitimes, à leur traitement. Vous disposez également du droit à la portabilité de vos données et de donner des directives concernant leur sort après votre décès ainsi que du droit à la limitation de leur traitement. Vous pouvez exercer ces droits par l'envoi d'un courrier accompagné d'un justificatif d'identité à _____ l'adresse _____ suivante: dpo@letrot.com.

"Cet email contient des traceurs destinés à mesurer les taux d'ouvertures et les clics de liens Internet. Vous pouvez désactiver les traceurs en paramétrant votre messagerie. Plus d'information [ici](#)"

© LeTROT - Société d'Encouragement à l'Elevage du Cheval Français

[Unsubscribe link.](#)